COMCOM LE MAG'

L'ACTUALITÉ de la ComCom du Pays de Marmoutier-Sommerau

N°3 - Février 2014

Les festivités de fin d'année à Marmoutier

ANIMATION ENFANCE-JEUNESSE

Du changement cette année !





ÉDITO

Chers habitantes et habitants de la CCPMS,

L'année 2013 s'achève avec de belles fêtes de fin d'année, une vraie réussite, de la soirée « Bricolage de Noël » fin Novembre à la Fête de l'Epiphanie en ce début d'année, ceci grâce à l'investissement humain et à la richesse des femmes et des hommes de notre territoire, tout ceci sans oublier le sens de la fête qui depuis des années est placée sous le signe du partage. Merci aux associations de Lochwiller, Hengwiller, Marmoutier et Schwenheim.
Le succès des manifestations donne à nouveau du baume au cœur et l'envie de mieux faire pour l'édition de fin d'année 2014.

La famille, l'école avec les élèves font l'actualité à travers les médias, les débats, les manifs et le rythmes scolaires.
Nos collectivités locales ont massivement investi dans l'école. Nous avons la conviction de contribuer aussi à la réussite des enfants, et de donner de bonnes bases aux communautés enseignantes.

A côté des parents, nous avons toutes et tous une responsabilité citoyenne, la sagesse africaine nous dit qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant (c'était aussi le cas chez nous).

Pour notre part, nous devons soutenir plus fortement nos associations, tant sportives que culturelles, elles contribuent aussi à cette éducation complémentaire indispensable au lien social.
Il nous faut aussi une école plus ouverte sur le monde et en particulier sur celui qui est tout proche. Les élèves de l'école primaire ont déjà fréquenté assidûment le musée, l'exposition sur le tumulus de la période du Fer. Avec notre histoire locale partagée et les possibilités offertes par nos associations et le futur CIP, l'éventail des possibles est riche, large et varié.

A nous de continuer à relever ce défi continu et vital pour l'avenir.

Jean-Claude WEIL
Président

EN BREF...

COVOITURAGE DU NOUVEAU !

AIRE DE COVOITURAGE AU CENTRE E. LECLERC DE MARMOUTIER !

Le Conseil Général du Bas-Rhin en partenariat avec le centre E. Leclerc de Marmoutier, a créé 10 places réservées au covoiturage, disponibles à l'entrée du parking du supermarché de Marmoutier.



Gratuites et accessibles 24h/24, ces places sont proches de la RD 1004 direction Strasbourg et Saverne. Elles sont localisables grâce à un panneau de signalisation «covoiturage». L'accès est également balisé par une signalisation directionnelle.
Plus de 30 aires de covoiturage existent actuellement dans le Bas-Rhin. Elles sont répertoriées sur : www.bas-rhin.fr/covoiturage.

À LA RECHERCHE D'UN COVOITUREUR ?

Le site www.bas-rhin.fr/covoiturage permet de mettre en relation conducteurs et passagers qui souhaitent partager leurs trajets ! Plus de 1 000 inscrits sont recensés. Pourquoi pas vous ?
Economique, écologique et conviviale, adoptez la covoiturage attitude !



Vous résidez en France et percevez une **RETRAITE OU PENSION ALLEMANDE DE LA DEUTSCHE RENTENVERSICHERUNG ?** Attention, vous devez également déposer une déclaration d'impôts sur le revenu en Allemagne.
Pour effectuer les démarches nécessaires auprès du Centre des Impôts de Neubrandenburg, vous pouvez vous faire conseiller sur rendez-vous par un agent du réseau transfrontalier INFOBEST lors d'une **journée d'information** qui se tiendra à la ComCom du Pays de Marmoutier-Sommerau **le lundi 24 mars 2014**.
Merci de prendre rendez-vous au préalable, auprès de INFOBEST au +49 (0) 78 51 94 79 0 (numéro allemand) ou au 03 88 76 68 98.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MARMOUTIER-SOMMERAU

1, rue du Général Leclerc - 67440 MARMOUTIER
Tél. 03.88.03.22.10 / Fax. 03.88.70.64.14
contact@cc-marmoutier-sommerau.eu
www.cc-marmoutier-sommerau.eu

OUVERTURES AU PUBLIC

- Lundi et Mercredi : 09h-12h et 14h-18h
- Mardi et Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 09h-12h et 14h-17h

N°ISSN : 2269-4722
Directeur de la publication : Jean-Claude WEIL
Coordination : Commission Communication
Publicité : Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau (CCPMS)
Mise en page : Caroline FIORE
Crédits images : CCPMS, CG67, ALEF, OT PDM, SMICTOM
Impression : Graphicel's - Geispolsheim

ENVIRONNEMENT



RENCONTRE AVEC LES PETITS MARCHÉS DU TERROIR DE NOTRE COMCOM ! LES PRODUITS LOCAUX À PORTÉE DE MAINS...

«Il y a tout au long des marchés de Provence qui sentent, le matin, la mer et le Midi, des parfums de fenouil, melons et céleris, avec dans leur milieu, quelques gosses qui dansent. [...] ».
Cette chanson de Gilbert Bécaud («Les marchés de Provence») pourrait tout à fait s'accommoder aux petits marchés que l'on peut trouver à Marmoutier ou à Salenthal.

S'ils ne sentent pas la Mer et le midi avec fenouil, melons, ..., ce sont des produits bien de chez nous qui embaument et colorent les places de nos Communes.

LE SAMEDI MATIN : À MARMOUTIER

Fruits et légumes bio de saison, huile de noix artisanale, bière et sirop artisanaux, jus de pomme des vergers de Marmoutier, farine bio (possibilité de commander en sac de 5kg, 10kg, 25kg), pain (blanc ou au levain naturel), viennoiseries, chocolat artisanal, produits laitiers, plats cuisinés (asiatiques ou à base d'escargot de Birkenwald), épices, miel, crème de beauté naturelles.
En saison, l'horticulteur déballe ses plants de légumes, des fleurs et des arrangements floraux et occasionnellement, le viticulteur vous fera goûter sa palette de vins bio.



Et pour compléter votre panier, les commerçants du centre-ville de Marmoutier vous accueillent pour vous proposer leurs produits qui complèteront votre panier.

LE MERCREDI MATIN : À SALENTHAL

les artisans locaux (boucher, boulanger) se retrouvent pour vous proposer le meilleur de leurs produits, saison après saison.

PRODUCTEURS LOCAUX

Les producteurs du Pays de Saverne, Plaine et Plateau vous invitent, tout au long de l'année à découvrir les produits locaux à la ferme, en libre cueillette, en livraison ou sur les marchés.

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau a édité une carte, répertoriant l'ensemble des producteurs locaux du territoire :
www.psppmonpays.org
Cliquez sur l'icône de localisation du producteur, et découvrez ses coordonnées, horaires d'ouverture, les labels et signes de qualité auxquels le producteur est affilié, les types de produits qu'il distribue, ainsi que le ou les mode(s) de distribution qu'il privilégie.



EN SAVOIR PLUS

À MARMOUTIER :
➲ Le marché : à la Wacht (rue du Général Leclerc) – local couvert.
Tous les samedis de 8h30 à 12h30
Renseignements : 06 88 12 13 99
lestdanslepre@yahoo.fr

...LES PETITS PLUS À LA WACHT
➲ Le vendredi soir, de 16h à 18h30 : point relais des Paniers de Mariette (paniers de fruits, légumes et produits bio de saison et de la région)
➲ Ponctuellement : vous pouvez venir y vendre vos surplus de jardin et de verger, ou pour présenter vos activités associatives ou une animation.

À SALENTHAL :
➲ Le marché : Parking de la salle polyvalente, tous les mercredis de 7h30 à 12h.
Renseignement : Mairie de Salenthal - 03.88.70.61.19

ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

PASS-LOISIRS : DU CHANGEMENT EN VUE !

2013 aura été une année de transition pour les animations Enfance-Jeunesse de la ComCom !

UN CONSTAT

Lors du bilan annuel 2011/2012 du Pass-Loisirs, il a été constaté que de nombreux enfants étaient régulièrement absents aux activités. Cette absence pénalise les associations qui mobilisent leurs bénévoles pour encadrer les enfants, en fonction de la liste des inscrits, elles investissent pour certaines dans du matériel et ne perçoivent au final, qu'une aide de la ComCom en fonction du nombre d'enfants réellement présents.
Afin d'éviter d'amplifier le phénomène, les parents ont été fortement incités à prévenir en cas d'absence, mais surtout à respecter leur engagement pris lors de l'inscription de leur enfant : **sans succès**.
Dès lors, comment sensibiliser les familles et les responsabiliser quant à la présence effective de leur enfant inscrit aux activités ?
La question fut abordée régulièrement lors des rencontres avec les élus et les associations. La gratuité des activités semblait alors être le seul levier qu'il était possible d'actionner.
Parallèlement, dès janvier 2013, le Conseil Général du Bas-Rhin, partenaire financier du Pass-loisirs, au vu des restrictions budgétaires imposées, a fait part de son désengagement sur certaines aides de fonctionnement. Ainsi, la participation du CG67 au Pass-Loisirs, qui atteignait 50% des dépenses, a été supprimée.

LA SOLUTION RETENUE

Achevant l'année scolaire en cours et après le constat du bon fonctionnement du Périscolaire, la Commission Animation-Jeunesse a décidé de rendre les activités du Pass-loisirs payantes.

POUR QUELLES RAISONS ?

↳ En 1er lieu pour palier au désengagement du Conseil Général ;
↳ mais aussi pour responsabiliser les familles face à la présence de leur enfant.

COÛT DES ACTIVITÉS :

➲ **LES TARIFS :**
↳ Coût unique de 2 € l'activité à la demi-journée et 4 € pour une activité à la journée.
↳ Le coût est majoré pour les enfants hors de notre ComCom : 3 € la demi-journée et 6 € la journée.

➲ **ET POUR LES SORTIES ?**
Le coût des sorties est fixé par les associations organisatrices.
Il est à régler directement auprès des associations, afin de leur faciliter le paiement des acomptes.

LES CONDITIONS DE VALIDITÉ DE L'INSCRIPTION

Pour que l'inscription de votre enfant puisse être validée, il vous suffit de présenter :
↳ un **bulletin d'inscription** par enfant inscrit dûment rempli et signé ;



↳ une **fiche sanitaire** par enfant - à transmettre dès la 1ère inscription de l'enfant au cours de l'année scolaire, celle-ci sera valide pour l'année scolaire complète - téléchargeable sur : www.cc-marmoutier-sommerau-eu ou à récupérer auprès des services de la ComCom directement.
↳ le **règlement** en espèces ou par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public), de l'ensemble des activités.

Compte tenu de ces changements, le programme du Pass a été rafraichi. Il regroupe désormais les activités par catégorie d'âges.



EN BREF

➲ Les programmes sont distribués aux écoles et aux collégiens une semaine avant les inscriptions.
Ils sont également disponibles sur le site internet de la ComCom à compter du vendredi après-midi qui précède le premier jour des inscriptions.
➲ Les inscriptions démarrent 2 semaines avant les vacances, sur une période qui s'étend sur 10 jours, le dernier jour des inscriptions étant le mercredi avant les vacances.
➲ La liste des enfants inscrits aux activités est diffusée la veille des congés scolaires, sous le porche de la ComCom et sur le site internet de la ComCom.
➲ Aucune inscription ne pourra être prise en compte avant ou après la période des inscriptions.
↳ Aucun remboursement/ désinscription ne pourra être effectué après la période d'inscriptions.
↳ Seuls les enfants inscrits pourront participer aux activités. Aucun rajout ne sera toléré.

ANIMATION ENFANCE JEUNESSE



PÉRISCOLAIRE DE MARMOUTIER : DES VACANCES ANIMÉES !!

En parallèle au Pass-Loisirs, le périscolaire accueille également les enfants pendant les vacances.

QUI PEUT Y PARTICIPER ?

L'île aux enfants est ouverte à tous les enfants âgés de 4 à 12 ans pendant les vacances... Et cela, même s'ils ne fréquentent pas la structure en période scolaire !

QUE SE PASSE-T-IL PENDANT LES VACANCES ?

L'île aux enfants (sur son île principale à Marmoutier), accueille tous les enfants sur une thématique différente chaque semaine.
Ainsi, lors des vacances de la Toussaint, les enfants ont pu faire un voyage au Moyen-âge, fabriquer des outils et costumes d'époque, participer au banquet du Messire.

… La semaine suivante, Halloween oblige, les sorcières étaient de retour ; tout le périscolaire frissonnait de peur !

Pour les vacances d'Hiver l'équipage partira la première semaine à la découverte des cuisines de l'île, où les enfants pourront se défier et user de tous leurs talents en cuisine, en déco ou dans l'animation ; le déjeuner sera-t-il presque parfait ?
Leur exploration les conduira la seconde semaine dans le monde réel de la tribu de Mario, Luigi et compagnie…
Mini moto, peaux de banane et champignons garantis. Gare aux carapaces !

MARIOKART

COMMENT SE PASSENT LES INSCRIPTIONS ?

L'inscription se fait pour la semaine.
Les enfants sont accueillis de 8h à 18h, le goûter est à fournir par les parents, le repas de midi est pris en commun.
Les enfants de moins de 7 ans peuvent s'inscrire à la demi-journée.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre âgé de 4 à 12 ans ;
- Présenter un carnet de vaccination à jour ;
- Remettre une copie de l'attestation responsabilité civile ;
- Fournir le n° d'allocataire CAF ou MSA ;
- Fournir l'avis d'imposition 2012 ;
- Le règlement doit être effectué le jour de l'inscription ;
- Tarifs : consulter le périscolaire...



EN SAVOIR PLUS

CONTACTEZ LE PÉRISCOLAIRE
1, chemin du Schlossgarten
à Marmoutier
Tél. 03.88.89.24-91
periscolaire.marmoutier@alef.asso.fr
Directeur : Sébastien WENDER





PETITE ENFANCE

ZOOM SUR...
L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT SUR LA COMCOM DU PAYS DE MARMOUTIER-SOMMERAU !

LA HALTE GARDERIE

QUEL ACCUEIL EST PROPOSÉ PAR LA HALTE GARDERIE ?

La Halte Garderie « Colin-Coline » est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sauf le mercredi de 7h45 à 12h45. Elle est située dans les locaux de l'ancienne gare de Marmoutier. Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, et dispose à cet effet de 15 places simultanément, 9 places régulières (c'est-à-dire un temps de garde supérieur à un mi-temps) et 6 places occasionnelles (c'est-à-dire inférieur à un mi-temps).

INSCRIRE SON ENFANT : MODE D'EMPLOI

Pour inscrire son enfant à la halte-garderie, il vous suffit de vous rendre à la structure afin de remplir un formulaire de demande d'inscription. Les places sont ensuite attribuées en fonction de la date de demande ; priorité est donnée aux habitants de la Communauté des Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau.
La demande étant très conséquente, nous recommandons de remplir ce dossier de demande au plus tôt.

Si toutefois vous ne bénéficiez pas d'une place d'accueil pour votre enfant, vous pouvez choisir la garde en nourrice agréée : voir encart ci-dessous.

Une fois la place attribuée, un contrat de garde est signé entre la famille et la structure pour réserver la place de l'enfant. A chaque début d'année scolaire un trousseau est demandé aux familles. Il comprend 3 boîtes de mouchoirs, 2 bavoirs, 2 gants de toilette, 2 crèmes pour le change et une boîte de sérum physiologique. Les couches étant fournies par la structure, elles ne sont pas à rapporter par les parents.

COMMENT SE PASSE LE QUOTIDIEN ?

Chaque jour, diverses activités sont proposées aux enfants, adaptées à leur âge, comme de la peinture, la cuisine, la pâte à sel, le dessin et bien d'autres encore...



Chaque année, l'équipe élabore un programme pédagogique, sur lequel elle va travailler avec les enfants. Cette année, les éducatrices ont choisi de faire découvrir aux enfants, le monde merveilleux du cirque.
A travers des histoires, comptines et de multiples éléments de décors de la structure, les enfants se verront plongés au cœur de la grande famille du cirque. Les plus grands pourront bénéficier d'une sortie de fin d'année pour clôturer le thème.
L'année est également rythmée par les fêtes traditionnelles (Epiphanie, Carnaval -où les enfants viennent déguisés et dégustent des beignets-, Pâques, Fête des mères et des pères, Fête d'été, Halloween, Noël) mais aussi par les saisons qui colorent les différents espaces de vie.

ET AUSSI

LES AUTRES MODES DE GARDE ?

Sur le territoire, des assistantes maternelles (nourrices) peuvent également accueillir votre enfant. La liste des nourrices agréées, ainsi que leur disponibilité est consultable auprès des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Général (voir contacts plus bas), mais également en partie sur le site de la CAF dédié à cet effet : www.mon-enfant.fr

Des spécialistes de la Petite Enfance se tiennent à votre entière disposition pour répondre à vos interrogations et vous aider dans la vie quotidienne et dans le choix de votre mode de garde.

MAISON DU CONSEIL GÉNÉRAL DE SAVERNE - UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE
39, rue de Dettwiller - BP 10148
67704 SAVERNE Cedex
Tél. 03 69 33 20 00
Fax 03 69 33 20 01

- Dr FEKI Suzanne, médecin PMI de territoire ; 03 69 33 20 00
- Mme KOEGER Florence, sage-femme PMI ; 03 69 33 20 00
- Mme WINKEL Laetitia, Puéricultrice laetitia.winckel@cg67.fr

Permanences au Centre Médico Social (CMS)
1 rue du Général Leclerc
67440 - MARMOUTIER
Tél.: 03 69 33 20 36
Lundi de 9h à 11h ou sur rendez-vous



SALLE PLURIFONCTIONNELLE DE REUTENBOURG



Près de 350 personnes ont répondu présents à l'invitation de Frédéric GEORGER, Maire de Reutenbourg et Vice-Président en charge des Travaux à la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, le samedi 18 janvier dernier, pour inaugurer la salle plurifonctionnelle de Reutenbourg.

Après dix-huit mois de travaux sous maîtrise d'ouvrage de la ComCom, la salle peut ENFIN ouvrir ses portes !

ENJEUX PAYSAGERS ET INSERTION DANS LE TISSU URBAIN

La nouvelle salle est implantée à l'Ouest du village, dans le secteur actuel dédié aux loisirs qui comprend entre autres : terrains de foot, de tennis, multisports, jeux pour enfants et terrain de pétanque.

Elle prend place à l'écart et en surplomb du village. Cette position accentue les grandes dimensions de la salle, visible de loin.
Des aires de stationnement on été aménagées en partie basse, en complément du parking qui existait déjà.
La salle s'insère dans le tissu urbain existant.

Elle bénéficie également d'un label bâtiment basse consommation (BBC) grâce à un système d'isolation renforcée faite de matériaux sains, une ventilation double flux et un système de chauffage par géothermie sur sonde.

LA SALLE EN M²

Surface utile : 409,5m²
- Salle polyvalente : 206 m²
- Espace scène - réunions : 33 m²
- Hall accueil : 30 m²
- Garde robe : 5,5 m²
- Bar - remise : 16,8 m²
- Vestiaires sportifs : 12,6 m²
- Cuisine office : 39 m²
- Local poubelles : 5 m²
- Local technique : 10,5 m²
- Rangements : 24,5 m²
- Circulations : 9,6 m²

Capacité d'accueil : 623 personnes *(classement ERP)*.

L'ÉQUIPEMENT INTÉRIEUR

Cuisine et mobilier ont été financés par le Comité des fêtes qui a versé une aide de 38.000 € et par l'association sportive qui a participé à hauteur de 18.000 € pour l'achat de 36 tables et 220 chaises.

Cette forme de solidarité communale a été grandement saluée par les élus présents, Bernard Breyton, le Sous-Préfet, le Député de la circonscription de Saverne Patrick Hetzel, André Reichardt, premier Vice-Président du Conseil Régional et notre Conseiller général et Président de la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau, Jean-Claude Weil.

QUI PEUT UTILISER LA SALLE?

La salle est à destination principale des associations locales sportives, culturelles, sociales ou festives :
- gymnastique, arts martiaux, sports divers... (sans contrainte d'homologation sportive) ;
- spectacles (scène) ;
- réunions ;
- fêtes.

Elle pourra également être utilisée par des utilisateurs privés (mariages par exemple).

D'ORES ET DÉJÀ DES ACTIVITÉS !

A peine inaugurée, les associations locales sont d'ores et déjà partie prenante pour son occupation.
Hip hop et Judo... Avis aux amateurs !

La salle de Reutenbourg accueillera aussi, dès le lundi 24 février, des activités du Pass-Loisirs pour les vacances d'hiver, en partenariat avec l'Association Sports et Culture de Reutenbourg et l'Association Sports et Loisirs de Singrist.

LOCATION

Association ou particulier, vous pouvez louer cette salle si vous le souhaitez. N'hésitez pas à contacter la Mairie de Reutenbourg. Tél. 03.88.70.60.43.
mairie.reutenbourg@wanadoo.fr

LES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 30 OCTOBRE 2013

SALLE PLURIFONCTIONNELLE DE REUTENBOURG. AVENANTS À DES MARCHÉS.

➲ Le marché Bardage avait été confié à MGS Menuiserie pour un montant de 51 955,14 € TTC.
Un avenant se justifie pour la mise en place d'une toile moustiquaire sous le bardage ajouré de l'auvent.
Le nouveau montant contractuel est porté à 57 710,05 € TTC.

➲ Le marché Echafaudage avait été confié à FREGONESE pour un montant de 8 910,19 € TTC.
La durée de location de l'échafaudage est prolongée en raison de l'interruption de chantier liée au problème de charpente.
Le nouveau montant contractuel qui tient compte de l'avenant est porté à 12 031,75 € TTC.

➲ La charpente n'a pas pu être mise en œuvre telle qu'elle était prévue car des problèmes liés à la conception ont conduit à modifier le système structurel.
Le montant des honoraires sera calculé selon les clauses du contrat de maîtrise d'œuvre. Cependant, il sera appliqué sur la somme globale revenant à ICAT, une réfaction forfaitaire de 4 000 € TTC.

CONSTRUCTION D'UNE SALLE PLURIFONCTIONNELLE À SINGRIST. CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SINGRIST.

Un ratio de participation au m^2 sera calculé et appliqué pour définir le fonds de concours que versera la Commune de SINGRIST sur la base du coût global prévisionnel déterminé après mise en concurrence des entreprises.
Le montant du fonds de concours de SINGRIST s'élèvera à 343 196 €, somme qui sera corrigée du montant des avenants aux marchés de travaux qui pourraient intervenir après démarrage du chantier.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'OMSLC DE MARMOUTIER ET DE L'ASL DE SCHWENHEIM.

Attribution d'une subvention de 7 000 € à l'OMSLC de MARMOUTIER pour l'organisation des animations intercommunales de Noël 2013.
Attribution d'une subvention de 2 000 € à l'Association Sports et Loisirs (ASL) de SCHWENHEIM pour l'organisation de son marché de l'Avent.

AIDE À LA FORMATION DES MEMBRES ENCADRANTS D'ASSOCIATIONS. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.

2 subventions accordées à :
- l'ASC Reutenbourg pour la formation d'un animateur pour un montant de 442,85 € ;
- GYM Marmoutier pour la formation de 4 animateurs d'un montant total de 1 545 €.

PERSONNEL INTERCOMMUNAL.

Suite au renouvellement du contrat de l'agent d'entretien de l'école intercommunale d'Allenwiller, ainsi que la révision du coefficient d'emploi de l'ATSEM de cette même école, un nouvel état des effectifs a été approuvé.

ÉVOLUTION DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES À SCHWENHEIM

Dans le cadre de la préparation du futur contrat pluriannuel d'assainissement, des études de nature différente ont été menées.
Un des volets a porté sur la mesure du débit/pollution. En conclusion, il est nécessaire de réduire les eaux claires. En point de mire se dessine la nécessité :
- d'augmenter les capacités de traitement par agrandissement de la STEP. Cette opération nécessite de maîtriser le foncier, que la collectivité pourrait se réserver à travers le remembrement intercommunal LOCHWILLER/MARMOUTIER/SCHWENHEIM en cours.
- de créer des bassins de pollution en aval des villages de DIMBSTHAL et SINGRIST notamment.

Dans le cadre du remembrement, il est souhaité que des terrains soient réservés autour de la station d'épuration pour permettre l'extension future de celle-ci.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 18 DÉCEMBRE 2013...

EXTENSION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL SUR LE SITE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL DE MARMOUTIER. AVENANTS À DES MARCHÉS DE TRAVAUX.

Le marché avait été confié à HUNSINGER pour un montant de 132 756 € TTC.
La mise en place de volets roulants sur façade Nord pour permettre de remplacer le vitrage anti-effraction par un vitrage classique ainsi que la transformation d'une double porte pour adaptation d'un câble d'alimentation pour gâche électrique, portent le nouveau montant contractuel à 137 798,34 € TTC.

CONSTRUCTION D'UNE PISTE BMX. AVENANT MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE.

Lors de la visite d'homologation de la piste BMX, le représentant de la Fédération Française de Cyclisme a émis une réserve sur le degré de la pente d'accès et de retombée de la bosse n°4, ce qui a conduit à des travaux supplémentaires.
BJM SOLUTIONS, le maître d'oeuvre, a consenti un abattement sur ses honoraires, prenant ainsi en charge en partie des frais liés à cette rectification.
Le montant de l'abattement forfaitaire est convenu à 861,54 € TTC.

TRAVAUX DE VOIRIE À SALENTHAL. PARTICIPATION DE LA COMMUNE.

Le coût définitif s'établit ainsi :
- Réaménagement des accès piétons aux logements sociaux : 34 2960,25 € HT
- Aménagement d'un parking près de la Mairie : 7 550 € HT.

Les travaux sur l'éclairage public difficilement dissociables du chantier, sont en-dehors du champ de la compétence «voirie» de la ComCom, ce qui conduit la Commune de SALENTHAL à reverser à la ComCom la somme de 4 916,70 €.

.../...

LES DÉLIBÉRATIONS

...CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 18 DÉCEMBRE 2013

.../...

PERSONNEL INTERCOMMUNAL.
Création d'un emploi d'avenir pour un poste d'assistant administratif au secrétariat de la ComCom.
Suite à la bonification de l'aide du Préfet de Région portant à 95% l'aide pour un emploi à 20/35e et compte tenu des besoins en main d'oeuvre des services techniques, un poste d'agent d'entretien polyvalent en CUI est créé pour un an.

MUTUALISATION D'UN AGENT DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE. CONVENTION DE PARTENARIAT.
La ComCom de la Région de Molsheim-Mutzig, la ComCom du Pays de Marmoutier-Sommerau, la ComCom des Coteaux de la Mossig et la ComComde la Porte du Vignoble envisagent de recruter un agent de développement touristique mutualisé qui serait chargé d'analyser les faiblesses de ce territoire élargi en matière de tourisme et de formuler des propositions d'améliorations. Recruté et géré par la ComCom de la Région de Molsheim- Mutzig, le coût sera réparti entre les quatre EPCI en fonction de leur population. La ComCom supporterait donc 9,07 % de la charge résiduelle. Approbation de la convention retraçant les engagements réciproques.

REVERSEMENT PAR LES COMMUNES D'UNE PARTIE DE FRAIS D'ORGANISATION DES ÉLECTIONS.
Les Communes perçoivent une dotation de l'État, calculée en fonction du nombre d'électeurs, qui doit leur rembourser les frais d'organisation des élections.
Chaque Commune verse à la ComCom une partie de cette dotation, à hauteur des indemnités pour travaux supplémentaires perçues par les agents intercommunaux pour leur intervention à l'occasion des élections.

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES. TARIFS POUR 2014. PÉRIMÈTRE SMICTOM.
Tarification inchangée par rapport à 2013.

BÂTI ANCIEN.
Deux suventions ont été accordées pour un montant de 703,32 €.

AIDE À LA FORMATION DES MEMBRES ENCADRANTS D'ASSOCIATIONS. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.
3 subventions accordées à :
- l'ASL Singrist pour la formation de 3 animateurs pour un montant de 1 405,60 € ;
- Pour que la Terre puisse rêver pour la formation d'un animateur d'un montant de 908,12 € ;
- VCU Schwenheim pour la formation de 5 animateurs d'un montant de 3 340,52 €.

PASS-LOISIRS. *Voir p.4*

ACCUEIL FAMILIAL DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES
(voir bulletin n°25 L'INFORMATION de la ComCom du Pays de Marmoutier - Janvier 2011)
Le principe de vendre le terrain du Centre Monier au prix de 180 000 € au promoteur-constructeur des maisons d'accueil familial pour personnes âgées ou handicapées, a été approuvé.
Le concept d'ensemble a été revu en accord avec le Groupement de Coopération.
Les loyers envisagés sont :
- Pour chaque résident : un loyer mensuel de 514 € TTC inclus dans le coût mensuel de l'accueil de 2 069 € (personne non dépendante) pour une surface de 50 m², meublée.
- Pour les deux accueillants titulaires : un loyer mensuel de 878 € TTC pour 102 m² (appartement T4, meublé et équipé).
- Pour l'accueillant remplaçant : un loyer mensuel de 709 € TTC pour une surface à disposition de 90 m² (appartement T4, entièrement meublé et équipé).

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Motion sur les difficultés de mise en œuvre.

La réforme des rythmes scolaires répond à une indispensable prise en compte des besoins de l'enfant.
Néanmoins, sa mise en œuvre au plan local génère des difficultés majeures :
- pour les élèves qui perdent leurs repères et accusent une fatigue certaine,
- pour les familles dont l'organisation au quotidien est déstabilisée,
- pour les collectivités compétentes en matière scolaire et/ou périscolaires, qui ne savent pas comment assurer la charge financière qui leur a été transférée sans augmenter la fiscalité locale en préservant la gratuité des activités,
- pour les personnels qui ne disposent pas des moyens nécessaires à la réalisation d'activités périscolaires pertinentes du point de vue éducatif.

Ce constat étant, le Conseil de Communauté demande que :
- soient mis en place les outils fiables de son évaluation dans les Communes qui avaient fait le choix de son expérimentation à la rentrée 2013,
- les compensations financières de l'État correspondant au coût réel d'application de la réforme pour la ComCom soient instaurées et pérennisées,
- cette réforme ne soit pas imposée à la rentrée 2014,
- l'expérimentation soit permise pour mettre en œuvre une organisation différente de la semaine scolaire.

Il décide ne pas organiser d'activités complémentaires tant que les aides de l'État ne couvriront pas la totalité des coûts et ne seront pas pérennisées et propose que dans notre ComCom, la semaine scolaire reste organisée sur 8 demi-journées à horaires réduits, avec rattrapage sur les congés des heures de cours manquantes.

OFFICE DE TOURISME (OT)



LE MOT DU PRÉSIDENT

Une année touristique riche en évènements s'achève et de nouveaux défis se profilent à l'horizon.

Si globalement la fréquentation des touristes était en retrait, les manifestations organisées par l'OT ont, en revanche, connu un franc succès. Le Hutzel's Cabaret, la Marche des Moines, le cinéma de plein air et enfin la quatrième édition de Mélodies pour Gourmets.

L'amélioration de l'accueil des touristes reste un enjeu primordial. Les canaux traditionnels de promotion qu'étaient le dépliant, le site internet et accessoirement la participation à des salons ont montré leurs limites. 80 % des touristes préparent leur séjour sur le Web. Il convient de revoir la stratégie en adaptant notre site internet aux nouvelles technologies, en activant tous les canaux de distribution et d'accès, et par l'installation d'une borne tactile.

Nous restons à l'écoute de nos partenaires et des nouvelles initiatives émergeantes en vue de les accompagner et de leur faire bénéficier de notre savoir-faire en termes de promotion et d'information.

Jean-Pierre Volkringer

L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

...LE CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME, UNE INVITATION À LA QUALITÉ.

« Le meublé de tourisme est une villa, un appartement, ou un studio meublé à l'usage exclusif du locataire, offert en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois et qui n'y élit pas domicile », art. D324-1 du code du tourisme.

Le classement d'un logement de tourisme est volontaire mais fortement recommandé. Il vous permet de bénéficier de nombreux avantages :
- reconnaissance et certification officielle pour ses clients,
- abattement fiscal plus intéressant,
- promotion par les organismes locaux de tourisme, départementaux ou régionaux,
- apposition d'un panonceau officiel précisant le niveau de classement,
- possibilité d'être agrée «prestataire chèque vacances».
- assurance d'un niveau de qualité du logement et garantie de la conformité à des normes et des équipements.

PLUSIEURS ÉTAPES AU CLASSEMENT

➲ Déclarer l'activité auprès de la mairie de la Commune où se situe le meublé (formulaire Cerfa N°14004*2, même si non classé).
➲ Il pourra ensuite demander un classement en meublé qui se fera en plusieurs étapes.
- 1- S'assurer qu'on répond aux pré-requis pour être classé.
- 2- Evaluer la catégorie de classement entre 1 et 5 étoiles, selon les 112 critères.
- 3- Commander la visite de contrôle auprès de l'organisme de votre choix.
- 4- Assister à la visite.

L'organisme évaluateur envoie dans le mois la proposition de classement. Si elle est acceptée, elle sera valable pendant 5 ans et devra être affichée à l'intérieur du logement. Votre OT peut vous accompagner dans cette démarche.

...LA LABELLISATION

Clés vacances ou gîtes de France peut être une étape intermédiaire ou complémentaire. Elle garantit la qualité de l'hébergement, l'appartenance à une marque, un réseau réputé et fiable, un accueil chaleureux et personnalisé par le propriétaire.



LA PROMOTION À L'ÉTRANGER

Proposé par Atout France et l'Agence de Développement Touristique (ADT) du Bas-Rhin, le CMT de Stuttgart a eu lieu du 11 au 19 janvier 2014.
Dans ce salon, nous avons représenté le Pays de Saverne aux côtés des Offices de Tourisme de Saverne et sa région et du Pays de Hanau Val de Moder sur le stand «France».
D'intéressants contacts ont été établis avec les visiteurs allemands seniors, cultivés et à fort pouvoir d'achat, pour des séjours et week-end de proximité (170 km) dans la région.
Cette «Messe» a permis de reconquérir une clientèle allemande très intéressée par les randonnées pédestres et vélos, le patrimoine culturel, le tourisme fluvial et les campings de la région, et de promouvoir ainsi, nos produits «groupes» auprès de tours opérateurs allemands proposant régulièrement Marmoutier et l'Alsace en général.

OFFICE DE TOURISME (OT)

NOËL AU PAYS DE MARMOUTIER

Un programme riche et intense avec une multitude d'initiatives locales et intercommunales s'est déroulé au Pays de Marmoutier au temps de l'Avent et Noël.

Il a notamment été ponctué par l'organisation de 4 marchés de Noël : Dimbsthal, Schwenheim, Hengwiller et Lochwiller.

A Marmoutier, le village de Noël a battu «plein feux» pendant deux jours ! Les bénévoles des associations se sont transformés en chevilles ouvrières et parfois même en petits lutins de ci de là... Une mobilisation efficace grâce à l'OMSLC, véritable locomotive.

Rien de tel pour attirer une fréquentation massive de locaux, touristes, visiteurs, curieux... qui ont su profiter pleinement des animations proposées.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME SE SONT AVÉRÉES PLUS QUE CONCLUANTE !

Certains d'entre vous auront remarqué les petites étoiles bleues au sol au détour des rues de Marmoutier ! L'OT a proposé un circuit des maisons remarquables. Fort de ce succès, il sera matérialiser de façon permanente.



La calèche n'a pas désempli pendant les deux jours et l'atelier «Springerlés», proposé en collaboration avec la poterie d'art Ernenwein, a suscité l'intérêt des enfants et même des parents, car cette spécialité alsacienne reste méconnue.

NOUVEAUTÉ 2014

Votre Office de tourisme assure la billetterie pour les spectacles programmés à l'Espace culturel Zornhoff.
En ce moment à l'affiche : théâtre de la choucrouterie, Celtic Legends, Nockalm Quintett, Amigos, Anne Roumanoff.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La dernière entreprise d'Alsace à tricoter des vêtements à mailles se trouve à Marmoutier! La ***SOCIÉTÉ NOUVELLE DE TRICOTAGE MÉCANIQUE DE MARMOUTIER*** travaille avec des clients comme Sonia Rykiel, Vanessa Bruno ou Anne Fontaine. Ce savoir-faire de qualité (qui perdure depuis 1923) vient de recevoir le label «Alsace Terre Textile».
Cet essor a incité la direction à proposer un nouveau cadre pour sa boutique qui, après travaux de rénovation rouvrira ses portes le 22 février prochain dont voici les **nouveaux horaires :**
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, et samedi de 9h à 18h.

À VOS AGENDAS !

Animations permanentes

✷ **Poterie d'art** à Marmoutier : du mardi au samedi 10h-12h et 14h-18h. Entrée libre.
✷ **Secrets de Fée** à Marmoutier : du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-18h-Samedi 9h-12h.
✷ **La Forge :** Programme disponible à l'OT ou à La Forge.
✷ Tous les samedis matins 8h30-12h30 : **Marché du terroir à la Wacht** de Marmoutier.
✷ Tous les mercredis 7h30-12h: **Marché** à la salle des fêtes de **Salenthal**.
✷ **Musée du Patrimoine et du Judaïsme Alsacien :** ouvert à partir du 4 mai, tous les dimanches et jours fériés.
Thème de l'exposition temporaire consacré à Alphonse Lévy.

Quelques dates à retenir...

✷ **Samedi 8 fév. à 20h et dim. 9 fév. à 14h :** Théâtre alsacien à la salle multifonction de Hengwiller : „En unserem Hüss wurd net gepolitik" , E luschtigs Stueck in 3Akt von Marcel Kirstetter.

✷ **Samedis 8, 15, 22 fév. et 1er mars et dim. 23 fév. :** Théâtre alsacien à la salle communale de Marmoutier : „Wiwer un ken End" de Josy Payen.

CARNAVAL À MARMOUTIER

Dimanche 16 février à 13h59



Le thème 2014 est lancé....
LES FABLES DE LA FONTAINE ...À VENISE
Départ 13h59 à l'entrée de la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny (côté garage Adam). Top départ pour la grande cavalcade avec la participation des associations de Marmoutier, 3 groupes musicaux et la Sorcière en fin du cortège... Ce jour-là, tout est permis ! Cachez votre identité sous le masque... Saupoudrez le voisin de confettis... Chantez à tue-tête... Puis place à la fête à la salle polyvalente après la crémation de la sorcière.

HUTZEL'S CABARET

Samedis 22 et 29 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Lochwiller

Venez-vous ressourcer avec la nouvelle revue ***VAJEM FRANZEN SIM SCHWAENZEL...***
Partez à la dérive des évènements 2013 qui ont marqué notre quotidien... puis, petit à petit, découvrez tous les talents cachés des acteurs et la satire des sketchs...
Entrée : 12 €.
Demi-tarif pour les moins de 14 ans, et gratuit pour les moins de 6 ans.
Réservation et billetterie à l'Office de Tourisme du Pays de Marmoutier au 03 88 71 46 84 ou auprès de Christophe KALCK au 03 88 71 40 76.

✷ **Dimanche 6 avril à 16h30 :** Concert à l'abbatiale de Marmoutier organisé par l'Orchestre Philarmonique des Vosges du Nord. Interprétation de 4 œuvres de Mozart avec la participation de 100 choristes issus de 4 chorales du secteur : Chantadanne de Danne et Quatre Vents, Chorales de Walscheid, Baccarat et Drulingen.
Chaque chorale interprètera également, quelques pièces de leur répertoire personnel.

✷ **Samedi 12 avril de 9h à 15h :** Bourse internationale d'objets brassicoles à la salle polyvalente de Marmoutier.

✷ **Lundi 21 avril à partir de 14h30 :** Chasse et pêche aux oeufs à l'Arboretum (ancienne gare) de Marmoutier.

✷ **Jeudi 1er mai à 9h :** Marche du 1er mai à Reutenbourg.

✷ **Du 4 mai au 22 juin, tous les dimanches à 10h30 :** Cycle des messes à l'abbatiale.

✷ **Mercredi 7 mai à 20h :** Concert-Veillée avec JC Gianadda à l'abbatiale de Marmoutier. Entrée libre - plateau.

✷ **Samedi 10 mai 2014 à 22h :** Départ pour la marche de nuit des moines de Marmoutier à St Quirin.

✷ **Dimanche 18 mai à 16h :** Concert du festival « Printemps Rhénan/Rheinischer Frühling » à l'abbatiale de Marmoutier.

Et aussi...
Le programme 2014 du Club Vosgien est paru. A télécharger sur : www.club-vosgien-marmoutier.org ou disponible à l'OT.

Renseignements, réservations :
Office de Tourisme
Tél. 03 88 71 46 84 ou
ot-accueil@paysdemarmoutier.eu

ORDURES MÉNAGÈRES

LES TEXTILES TOUJOURS UTILES

Lors d'un prochain nettoyage de printemps, vous allez peut-être faire le tri dans les vieux vêtements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les vêtements usagés, troués, tachés se recyclent aussi ! En France, Eco-TLC a été chargé d'organiser la récupération des «Textiles, Linge de maison et Chaussures» usagés ou en bon état et d'en assurer la valorisation.

QUELS TEXTILES ?

➲ Les vêtements (du plus petit au plus grand)
➲ Le linge de maison
➲ Les chaussures, sacs, ceintures

OÙ DÉPOSER CES TEXTILES ?

➲ Dans les antennes locales d'associations.
➲ Dans les conteneurs des collecteurs agréés par Eco-TLC, reconnaissables à ce logo ----->







LES CONTENEURS LES PLUS PROCHES

➲ **Allenwiller :** parking de la mairie
➲ **Lochwiller :** route de Marmoutier
➲ **Marmoutier :**
  - déchèterie - rue Biegen
  - zone commerciale - rue de Saverne
➲ **Salenthal :** rue de Singrist
➲ **Schwenheim :** parking salle polyvalente
➲ **Singrist :** rue des Champs

Vous trouverez d'autres points d'apport volontaire sur :
www.lafibredutri.fr



COMMENT BIEN TRIER ?



Tous les textiles se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par PAIRES. Tout est placé dans un SAC bien fermé.



Ne pas déposer d'articles souillés par des produits chimiques (solvants/peinture) ou simplement mouillés.

LA SECONDE VIE DE MES TEXTILES USAGÉS

➲ 60% des TLC usagés triés sont à destination du réemploi et alimentent le marché de la seconde main en France et à l'étranger.

➲ 25% sont recyclés (8% en chiffons d'essuyage, 17% sont effilochés pour fabriquer des matériaux non-tissés).

➲ Seuls 15% des TLC usagés triés n'ont pas encore de valorisation. Ils sont enfouis ou incinérés.